



HAL
open science

ARTeHIS - Archéologie, Terre, histoire, sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ARTeHIS - Archéologie, Terre, histoire, sociétés. 2016, Université de Bourgogne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02034482

HAL Id: hceres-02034482

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034482v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés

ArTeHiS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Ministère de la Culture et de la Communication

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Nicolas TRAN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés

Acronyme de l'unité : ArTeHiS

Label demandé : UMR

N° actuel : 6298

Nom du directeur (2015-2016) : M^{me} Annie DUMONT

Nom du porteur de projet (2017-2021) : M^{me} Sabine LEFEBVRE

Membres du comité d'experts

Président : M. Nicolas TRAN, Université de Poitiers

Experts :

- M^{me} Micheline HOTYAT, Université Paris 4-Sorbonne
- M. Philippe JANSEN, Université de Nice-Sophia Antipolis (représentant du CNU)
- M^{me} Catherine MARRO, CNRS, Lyon (représentante du CoNRS)
- M^{me} Véronique MATHIEU, CNRS, Lattes (représentante du CoNRS)
- M. Franck PERRIN, Université Lyon 2

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Pierre VALLAT

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Alain BONIN, Université de Bourgogne

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET, ED n° 491, LISIT

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

ArTeHiS (Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés), aujourd'hui UMR 6298 du CNRS, est née en 2006, mais est issue d'une UMR fondée en 1993. Depuis cette date, les recherches de l'unité se sont élargies sur les plans chronologique, géographique et thématique. Initialement centrées sur l'archéologie de la Bourgogne au I^{er} millénaire av. J.-C., elles se sont étendues jusqu'au Néolithique et au Moyen Âge (à partir de 1999), puis à des territoires très divers (méditerranéens, notamment), tout en s'orientant en partie vers l'étude de l'anthropisation des milieux, de la préhistoire à l'époque contemporaine (à partir de 2003). Depuis 2005, l'unité est liée à l'INRAP par une convention de partenariat scientifique.

ArTeHiS est présente sur quatre sites. L'essentiel de l'équipe est installée à Dijon, mais quelques membres permanents sont implantés à Auxerre (Centre d'études médiévales), à Glux-en-Glenne (Établissement public de coopération culturelle de Bibracte) et à Sens (Centre de recherches et d'études sur le patrimoine, géré par la municipalité). Des conventions de partenariat sont en vigueur avec ces différentes institutions et avec les municipalités concernées (dans le cas d'Auxerre et de Sens).

Équipe de direction

L'unité a eu plusieurs directeurs successifs pendant la période évaluée. Atteint par la limite d'âge, M. Jean-Paul GUILLAUMET a été contraint de quitter ses fonctions le 18 février 2013. Après un intérim assuré par M. Rémi MARTINEAU (du 19 février au 5 mai 2013), puis par M^{me} Annie DUMONT (du 6 mai au 30 septembre 2013), cette dernière est devenue directrice en titre le 1^{er} octobre 2013. M^{me} Sabine LEFEBVRE lui succédera le 1^{er} janvier 2017.

Nomenclature HCERES

Évaluation suivie : interdisciplinaire

Domaine principal : SHS6_3 Archéologie

Domaines secondaires :

SVE2_LS9 Biotechnologies, sciences environnementales, biologie synthétique, agronomie

SHS6_2 Histoire de l'art

SHS6_1 Histoire

Domaine d'activité

Domaine scientifique. Principal : 6 - Sciences de l'homme et humanités

Domaine applicatif principal : Cultures et société ; secondaire : Environnement (dont changement climatique).

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	20	20
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	25 (dont 16 INRAP)	23 (dont 15 INRAP)
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	41 (38,6 ETP, dont 19 INRAP)	40 (dont 19 INRAP)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3 PREM	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	4 (3 DREM +1 post-doc)	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2 (1,5 ETP)	
N7 : Doctorants	55	
TOTAL N1 à N7	147	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	45
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Appartenant à la fois à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS) et à l'Institut Écologie et Environnement (INEE) du CNRS, ArTeHiS développe des recherches sur des thématiques, des zones géographiques et des périodes du passé très diverses. Elles ont pour cœur et principal ferment de cohérence les sciences de l'archéologie, dans toute leur variété : de l'archéométrie à la géoarchéologie, en passant - entre autres - par l'archéothanatologie et l'archéologie du bâti. S'y ajoutent non seulement l'histoire et l'histoire de l'art antiques et médiévales (des spécialités coutumières du dialogue avec l'archéologie), mais aussi la musicologie et la participation de représentants des sciences de la Terre.

Depuis la précédente évaluation, en février 2011, l'unité s'est réorganisée dans un souci d'interdisciplinarité, en donnant à tous ses axes de recherche une dimension résolument transversale. Cette évolution a voulu rompre définitivement avec la structuration par périodes et par équipes qui avait prévalu dans le passé.

Avis global sur l'unité

L'unité est d'un très bon niveau scientifique. Les programmes de recherche en cours sont nombreux et témoignent d'une activité importante durant les cinq dernières années. Ils ont nourri une liste de publications qui rassemble 1484 titres, soit en moyenne 300 par année. Par leur dynamisme et leur rayonnement, les membres d'ArTeHiS sont bien insérés et reconnus dans les réseaux scientifiques internationaux. Toutefois, un décalage est perceptible entre la somme des réalisations individuelles et la capacité, moindre, de l'unité à jouer un rôle de pilotage de projets de grande envergure. L'insertion des programmes dans des thématiques transversales plutôt que dans des équipes, ce qui correspond à une prise de risques, a connu des tâtonnements. Ainsi, un axe thématique a été scindé en septembre 2012. Cette mesure était utile, au vu du bilan très dense des deux groupes de programmes. Plus généralement, la politique scientifique visant à promouvoir la transversalité a été définie de manière ambitieuse, ce qu'il faut saluer. Trois axes thématiques (2, 3, 4) ont développé des programmes appuyés sur de nombreuses opérations de terrain ou recourent à des méthodes d'analyse instrumentales, tandis que les thématiques 1 et surtout 5 apparaissent surtout comme des lieux de réflexion épistémologique et pluridisciplinaire permettant de confronter les expériences de chercheurs d'horizons divers, par des séminaires et journées d'études. Cependant, le souci d'instaurer des échanges entre des spécialités très différentes a abouti à une certaine hétérogénéité des axes, voire à quelques redondances (certains travaux apparaissant plusieurs fois dans l'architecture générale). Cela dit, les grandes articulations du projet 2017-2021 montrent un souci de rééquilibrage entre les thématiques, tandis que l'unité est en train de suivre, avec résolution, une voie qui doit la mener progressivement de la pluridisciplinarité à une véritable trans- et interdisciplinarité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les recherches de l'unité sont adossées à de nombreuses opérations de terrain et donc à une production de données primaires qui lui est propre.

L'implication de l'UMR dans la formation par la recherche est de très haut niveau. Les conditions d'insertion et de travail des doctorants, bien appuyées par l'Université de Bourgogne, sont très favorables et contribuent au dynamisme de l'unité. Les doctorants de l'unité constituent un groupe cohérent.

Les collaborations internationales sont nombreuses. Certaines peuvent être qualifiées de traditionnelles et relèvent de partenariats avec des universités proches (implantées en Suisse et en Allemagne). Mais d'autres ont été développées en direction de la Croatie, de l'Italie et de l'Espagne notamment.

En élargissant géographiquement ses champs d'investigation, l'équipe a su, dans certains domaines au moins, trouver des articulations intéressantes entre des recherches aux échelles régionale, nationale et internationale.

L'UMR a tissé des collaborations régulières avec une autre grande unité, l'UMR 6249 de Besançon, ce qui doit renforcer le pilotage d'opérations régionales et consolider la COMUE, d'autant plus que les compétences des deux unités sont complémentaires.

L'UMR bénéficie de la présence et des services de deux MSH, l'une située à Dijon, l'autre à Besançon.

Points faibles et risques liés au contexte

L'inflexion brutale de la politique de la Région Bourgogne fait peser un risque sur le devenir de nombreuses activités. ArTeHiS a reçu 626 313 € de subventions régionales en 2012, ce qui représentait 60 % de ses ressources annuelles de fonctionnement, 248 650 € (31 % des ressources) en 2013, 0 € en 2014, 21 500 € (3,8 % des ressources) en 2015. Ce tarissement soudain n'a été que très partiellement compensé par l'augmentation des crédits alloués par le Ministère de la Culture et de la Communication (par le biais des DRAC).

La composante CNRS de l'unité a connu en outre un réel affaiblissement. Le départ à la retraite de trois directeurs de recherche du CNRS, devenus émérites, a limité les capacités d'encadrement, ce qui s'est fait sentir dès 2013 dans la gouvernance de l'unité. Ces départs non compensés sont d'autant plus préjudiciables qu'ils ont concerné des champs de recherche emblématiques, au cœur d'une identité scientifique qui risque donc de se diluer en partie.

Au-delà des effets de la pyramide des âges, le départ par mutation d'une chargée recherche du CNRS n'a pas été compensé non plus. De même, la mise en disponibilité début 2015, de l'IE spécialiste en archéométrie, non remplacé à ce jour, entrave, au moins temporairement, le développement des analyses sur les matériaux. Dans cette UMR très importante, les chercheurs CNRS restent minoritaires et tendent même à l'être de plus en plus, ce qui suscite beaucoup d'inquiétude. En dépit de toute l'énergie dépensée par la Direction pour permettre le bon fonctionnement du laboratoire et le maintien de la qualité de sa recherche, une diminution trop drastique du personnel CNRS pourrait sérieusement fragiliser l'équipe.

L'absence d'isolation thermique, mais aussi phonique des locaux est vécue comme un frein au bien-être au travail. Les difficultés d'aménagement peuvent restreindre la capacité à se doter d'équipements performants.

Recommandations

Le CNRS devrait, a minima, clarifier l'intérêt qu'il porte à cette UMR dans sa politique scientifique nationale en SHS et, au-delà, renforcer son soutien à l'unité.

L'unité et ses tutelles devraient continuer à plaider auprès des autorités régionales l'intérêt de soutenir la recherche archéologique, dans une région dont le riche patrimoine inclut des sites majeurs, d'intérêt national (Vix, Alésia, Bibracte), sur lesquels travaillent les chercheurs d'ArTeHiS et qu'ils valorisent par leurs publications. Le soutien de la Région à l'archéologie devrait redevenir prioritaire dans le contexte de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté et de la constitution de la COMUE.

L'unité aurait intérêt à cultiver une spécificité de pôle de recherches pluridisciplinaire, centré sur l'étude des sociétés du passé et de leur environnement en France de l'Est, sans pour autant renier ses collaborations internationales.

ArTeHiS devrait persévérer dans sa volonté de rapprochement avec l'UMR 6249 et les autres unités de Besançon, pour conforter l'approche transdisciplinaire notamment.

Il faudrait qu'elle accentue l'effort engagé de diversification de ses sources de financement, en répondant à des appels à projets nationaux et européens. Dans cet objectif, le projet scientifique devrait se centrer en priorité sur des programmes alliant masse critique et forte cohérence interne. Il serait souhaitable que le laboratoire prenne plus d'initiative dans la mise en place de collaborations sur projet et ne soit pas seulement un bon partenaire.

L'unité devrait clarifier les conditions de rattachement et le statut de ses chercheurs associés, en ce qui concerne leur contribution à son bilan bibliographique, en particulier.

Les tutelles devraient engager les fonds nécessaires à la rénovation des locaux, au moins en matière d'isolation thermique et d'accessibilité pour les personnes handicapées.